

Vaccin anti-Covid-19 : le ministère de la Santé recommande une 4e dose pour les plus de 60 ans

Abderrahim DERRAJI - 2022-07-04 08:14:25 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Dans un communiqué du 2 juillet, le ministère de la Santé et de la protection sociale préconise l'administration d'une dose de rappel six mois après la troisième dose, particulièrement chez les plus de 60 ans et chez les sujets ayant des comorbidités dès l'âge de 18 ans. Le département de Khalid Aït Taleb recommande également le renforcement de l'immunité par l'administration d'une troisième dose, quatre mois après l'injection de la deuxième dose chez les personnes n'ayant pas reçu les trois doses. Le communiqué indique qu'en cas d'infection récente par le Sars-CoV-2, la dose de rappel peut être administrée quatre semaines après la fin de l'épisode infectieux. Tout en insistant sur l'importance des mesures préventives, le ministère de la Santé exhorte les services de santé à saisir l'opportunité du démarrage de la saison estivale pour promouvoir la vaccination contre la Covid-19. Le ministère de la Santé rappelle que ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'actualisation de la Stratégie nationale de vaccination contre la Covid-19 et de la consolidation des acquis enregistrés dans le cadre de la lutte contre la pandémie.